

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE :—Pédagogie : Le rôle du livre à l'école. — L'assiduité à l'école. — Conférence des instituteurs de Montréal. — **Partie pratique :** Langue française : Grammaire et orthographe : Dictée I, La pluie—Dictée II, La bataille—Dictée III, Belle-Isle. — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers :** Poésie : La croix du chemin. — Bulletin des sommaires. — Maximes et pensées. — Pour rire. — Actes officiels. — Annonces.

Le rôle du livre à l'école

Le rôle du livre à l'école ; tel est le sujet soumis à notre discussion.

La question ainsi posée est susceptible de plusieurs interprétations, car on peut la considérer à divers points de vue.

Au point de vue moral, le livre exerce une grande influence sur la formation de l'enfant, auquel il fait connaître ses devoirs de chrétien et de citoyen.

Il sert aussi à orner son intelligence de notions utiles tout en élargissant le cercle de ses connaissances.

Cependant, je pense que ceux qui ont proposé le sujet, n'ont pas eu pour but de provoquer la discussion sur ces deux points, mais de faire définir le rôle du livre de texte à mettre entre les mains des enfants, et c'est sur cette dernière partie que je vous soumettrai mon humble opinion.

Dans une longue série d'articles que j'ai publiés dans *L'Enseignement primaire* il y

a deux ans, sur le choix des livres, j'ai traité en détail de l'enseignement de chaque branche du programme officiel ; j'ai fait précéder ce travail des principales règles pédagogiques qui doivent guider l'instituteur lorsqu'il s'agit d'adopter un ouvrage classique quelconque. A plusieurs reprises, j'ai parlé du rôle du livre dans l'école.

Mais comme la question nous est soumise aujourd'hui d'une manière plus directe, on me permettra de répéter ici deux des axiomes pédagogiques que j'ai cités alors, et qui sont propres à servir de base à la discussion qui va suivre.

1^o *Il faut que le professeur professe.*

2^o *Il faut faire comprendre et ensuite apprendre.*

Si le premier axiome est bien compris par le maître et strictement appliqué, le second en découlera tout naturellement, et la question du rôle du livre sera par là même réglée ; car si le professeur professe, il saura faire comprendre les notions qu'il veut inculquer à ses élèves avant de les leur faire apprendre.

C'est d'ailleurs la marche indiquée par les meilleurs pédagogistes modernes.

Tout homme qui a quelque peu étudié la question de l'enseignement, admettra sans hésiter qu'il s'est opéré, depuis quelques années, une véritable révolution dans l'art d'instruire la jeunesse.

Autrefois, lorsque l'école était cotée d'après la plus ou moins grande facilité avec laquelle les élèves récitaient leurs leçons par cœur

aux examens, le livre jouait le principal rôle dans l'école, et l'on adoptait de préférence celui qui se prêtait le mieux à une récitation servile et machinale : les élèves doués d'une mémoire heureuse étaient toujours ceux qui remportaient les plus grands succès, tandis que ceux chez qui cette faculté faisait défaut étaient relégués au dernier rang.

Que d'élèves intelligents n'a-t-on pas vus manquer leur éducation parce qu'ils ne pouvaient réussir, même avec la meilleure volonté du monde, à apprendre des livres par cœur et à les réciter comme des perroquets. Que de retenues, de coups de férule, de punitions injustes cette regrettable manière d'enseigner n'a-t-elle pas occasionné !

Bien que ce système défectueux et suranné existe encore dans un certain nombre de nos écoles, surtout dans celles tenues par de jeunes instituteurs sans expérience, il tend cependant à disparaître graduellement, grâce au zèle, à l'activité des inspecteurs, et aussi à la lecture de nos journaux d'éducation, pour faire place à un enseignement plus intelligent, plus rationnel et plus moderne.

Du moment que tout le monde aura bien compris que ce ne sont pas des phrases qu'il faut apprendre à réciter, mais des choses à s'assimiler, et que ces choses doivent être d'abord comprises avant que d'être apprises, ce sera un très grand point de gagné dans le domaine pédagogique.

Lors de l'inauguration de l'école normale Jacques-Cartier, en 1857, il y eut une longue discussion au sujet du choix d'une grammaire pour cette nouvelle institution.

Un instituteur, qui n'avait pas encore pris part aux débats se lève et dit :

« Messieurs, malgré tout ce qu'on a dit pour ou contre les différentes grammaires qui ont été proposées, moi, je vous dirai que : la bonne grammaire, c'est le bon maître. »

Ce brave maître, par sa seule observation, et sans avoir jamais vu la chose écrite nulle part, avait découvert par intuition l'axiome que j'ai cité plus haut savoir :

Il faut que le professeur professe.

Si autrefois le livre jouait le principal rôle dans l'école, il n'en est pas ainsi aujourd'hui, car dans nos bonnes écoles, qui sont heureu-

sement très nombreuses, il n'occupe plus que le second rang. En effet, la plupart de celles-ci sont dirigées par des élèves formés aux écoles normales où la pédagogie est enseignée avec le plus grand soin.

Dans ces institutions, l'enseignement intuitif préside à l'étude de chaque branche, et l'élève-maître est obligé, dans les leçons qu'il donne lui-même à l'école modèle annexe, de mettre en pratique les méthodes qu'on lui a enseignées.

Voilà à peu près comment on procède. S'agit-il d'une leçon de grammaire, par exemple le *nom*. Le maître sait que pour procéder logiquement, il doit commencer par donner à ses élèves la notion de cette partie du discours.

A cet effet, il leur montre plusieurs des objets qui les entourent, en les leur faisant nommer et écrire sur le tableau noir.

Par des explications familières, claires et précises, il leur fait comprendre que les mots dont ils se sont servis pour désigner les différents objets qu'il leur a montrés, sont des noms.

Il formule ensuite la définition suivante, qu'il écrit sur le tableau.

« *Le nom est un mot qui sert à désigner une personne, un animal ou une chose.* »

Après cet exercice plusieurs fois répété, l'enfant a perçu la notion du nom, il l'a comprise par les explications que le maître lui en a données, mais il ne saurait encore en formuler la définition, par suite du peu d'étendue de son vocabulaire, c'est pourquoi, il devra recourir à son livre de texte pour apprendre à bien dire la chose qu'il sait déjà.

Le même procédé est applicable à toutes les autres branches du programme officiel, c'est à dire à l'histoire, à la géographie, à l'arithmétique, etc.

Voilà, Messieurs, quel est, selon moi, le rôle du livre à l'école, savoir :

Fournir à l'enfant le moyen d'apprendre à formuler convenablement les notions qu'il a apprises de la bouche du maître.

J.-B. CLOUTIER;

L'assiduité à l'école

Il y a quelques mois, l'*Instruction primaire* de Paris publiait un long article concernant la revision des programmes. Nous détachons de ce travail le passage suivant :

“ A la campagne notamment, et dans les pays agricoles surtout, un certain nombre de pères de famille, tout à la fois insoucians et égoïstes, oubliant l'avenir de leurs enfants, les emploient, dès l'âge de huit ans, aux travaux des champs. Chaque jour l'instituteur a malheureusement à constater, parmi les enfants de huit à treize ans, des absences très nombreuses : aujourd'hui les uns, demain les autres, sont retenus à la maison ; il en résulte que, à part quelques exceptions, ce ne sont jamais les mêmes élèves qu'il a devant lui. En pareille circonstance, on comprend aisément que les devoirs et les leçons donnés la veille ne soient pas travaillés et qu'il n'y ait, de la part de l'élève, ni zèle, ni émulation, que les progrès doivent être à peine sensibles. Joignons à cet inconvénient les rentrées tardives, qui durent du mois d'octobre jusqu'au 1^{er} janvier, et qui se produisent, depuis la gratuité, à n'importe quelle date du mois. Ah ! si l'instituteur n'avait qu'à développer chacun de ses cours, sans se préoccuper autrement du profit qu'en retireraient ses auditeurs, il parcourrait, certes, son programme chaque année, mais tel n'est pas son but. Il veut, avant tout, que ses leçons soient comprises et que l'enfant, autant que possible, emporte, en le quittant, un minimum d'instruction qui lui permette, en bien des circonstances du moins, de se passer d'autrui et d'élargir seul, grâce à un développement intellectuel suffisant, le cercle des connaissances qu'il a acquises à l'école.

Pour remplir consciencieusement sa tâche, le maître se voit contraint de porter tous ses efforts du côté des matières les plus importantes du programme : il a recours à des revisions nombreuses, qui ne sont autre chose que des leçons nouvelles pour un groupe important d'élèves. Obligé par les circonstances de s'y appesantir davantage pour combler les lacunes qu'il aperçoit, il ne respecte plus son emploi du temps ; l'heure de la sortie arrive, il n'a pas eu le temps de tout faire...

Et chaque jour les mêmes faits venant à se produire, à la fin de l'année il lui semble qu'il a perdu son temps, ou du moins qu'il aurait pu mieux l'employer ; il est mécontent de lui-même et de sa classe ; il s'écrie que sa besogne est trop lourde.

Si, d'un autre côté, esclave de son programme et de son horaire, il a pris à tâche de faire, les circonstances étant les mêmes que celles que nous venons d'indiquer, tous les cours prescrits par le décret du 18 janvier 1887, un petit nombre d'élèves, ceux qui auront fréquenté l'école régulièrement toute l'année, en auront profité, les autres débordés, impuissants à suivre leurs camarades, ne feront plus rien qui vaille, perdront le goût de l'école et saisiront la première occasion pour la quitter. De tels résultats sont-ils, en réalité, meilleurs que les précédents ? Il est permis d'en douter, car notre but n'est pas de créer uniquement, dans notre classe, une petite élite d'élèves : nous nous devons à tous, et notre véritable objectif est de les entraîner tous.”

Bien que les lignes qui précèdent aient été écrites pour la France, elles s'appliquent parfaitement à la province de Québec. La fréquentation irrégulière des classes, voilà une des principales causes du peu de progrès des élèves d'un trop grand nombre de nos écoles primaires.

C.-J. M.

Cent deuxième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 janvier, 1896.

(Suite et fin.)

A M. Demers succède M. l'inspecteur Lippens, qui fait un exposé exact de l'état actuel des finances de notre fonds de pension et des craintes aussi sérieuses qu'elles paraissent fondées, que cela ne peut manquer d'inspirer chez les fonctionnaires du jour, — si on n'apporte bientôt d'importants changements à notre loi du fonds de pensions, etc.

M. Lippens commence par dire que 430 pensionnaires ont, pour l'année 1894-95, retiré du fonds de pension la jolie somme de \$35,689. $\frac{1}{100}$.

Chaque pensionnaire, dit-il, reçoit donc une pension moyenne de \$83. $\frac{1}{100}$ environ. Si de cette somme, on retranche le produit d'une retenue de 2%. (1) la pension moyenne tombe alors à \$81.34.

Le nombre de pensionnaires, ai-je dit, il y a un instant, continue l'orateur, est de 430 dont 173 seulement ont 56 ans ou plus.

Cette affluence de pensionnaires dont le nombre n'a fait que s'accroître d'année en année, et cela dans une proportion qui a dépassé toutes les prévisions des auteurs de la loi, est due particulièrement aux causes suivantes :

1^o L'une des principales causes qui ont amené dans un temps aussi restreint cette affluence de pensionnaires, découle de l'Art. 488, (C. I. P.), en vertu duquel tout fonctionnaire peut, après dix ans de service, obtenir une pension, lorsqu'un accident grave ou une santé altérée l'empêche de remplir ses fonctions, etc.

Cet article est cause en grande partie de tout le mal. Aussi sur 430 pensionnaires, 257 reçoivent leur pension en vertu de cet article 488.

Les statistiques fournies par la commission administrative n'établissent pas malheureusement l'état de service de chacun des pensionnaires. Car il serait peut-être intéressant de savoir combien il y a de pensionnaires qui comptent seulement de 10 à 15 années d'enseignement.

2^o Une deuxième cause découle d'un amendement à la loi en vertu duquel il était accordé de nouveau à tout fonctionnaire le privilège de pouvoir faire compter ses années d'enseignement antérieures à 1880.

Si en 1880, certains instituteurs ne jugèrent pas à propos de profiter du privilège qui leur était accordé de faire compter leurs années d'enseignement antérieures à 1880, il en fut bien autrement en 1886. Tous professaient alors pour la loi, surtout les vieux fonctionnaires, la plus entière confiance. Le fonds de pension s'était enfin créé des res-

sources importantes et avait à son crédit un fonds capitalisé considérable avec un fonds de réserve de vingt-cinq à trente mille piastres. Tout cela fut bientôt compris de ceux qui étaient sur le point de se mettre à la retraite. Aussi payait-on avec empressement tous arrérages provenant des retenues faites sur les salaires des années d'enseignement antérieures à 1880.

En vertu de cet amendement le fonds de pension n'y a assurément rien gagné, puisque cet amendement eut pour effet d'augmenter d'autant le nombre de pensionnaires dont la pension augmentait naturellement en raison du nombre d'années qu'on pouvait faire compter.

Voilà les causes principales qui ont accru d'une manière si considérable le nombre de pensionnaires, dont les pensions et autres dépenses excèdent les revenus de plusieurs milliers de piastres chaque année.

La question financière! voilà ce dont on semble s'être le moins préoccupé.

Mais revenons pour l'instant à la pension moyenne que reçoit un pensionnaire actuel, savoir \$81.34, et démontrons, chiffres en mains, ce qu'il en coûte au gouvernement et aux fonctionnaires pour accorder à l'instituteur retraité une telle pension.

Le gouvernement fournit annuellement au fonds de pension les sommes suivantes (1) :

Retenue sur la subvention aux écoles publiques.....	\$ 3200 00
Retenue sur la subvention aux écoles supérieures.....	1000 00
Subvention spéciale votée par la Chambre.....	1000 00
Total.....	\$ 5200 00

Si je partage ces \$5200 entre les 430 pensionnaires, on voit que pour sa part le gouvernement contribue pour une somme moyenne de \$12. $\frac{1}{100}$.

D'un autre côté le fonds capitalisé produit annuellement un intérêt de \$8761.85.

Cette somme répartie également entre les 430 pensionnaires donne pour résultat \$20.38.

Si à ces \$20.38 j'ajoute ce qui est accordé par le gouvernement, savoir \$12.00, j'obtiens

(1) Voir Art. 505, Code de l'Instruction publique.

(1) Voir le rapport du surintendant de l'Inst. pub. pour 1894-95.

une somme totale de \$32.38 que je soustrais immédiatement de \$81.34, pension moyenne que reçoit actuellement un pensionnaire. La différence est égale alors à \$48.96 ou, soit en chiffres ronds, \$49.00 que les fonctionnaires en activité devront fournir à chacun des pensionnaires actuels, afin de lui assurer une pension pleine et entière aux termes de la loi, ce que les fonctionnaires seraient présentement dans l'impossibilité de faire, si le fonds de pension n'avait encore à sa disposition le fonds de réserve.

D'ailleurs à quoi bon faire ici de nouveaux calculs pour prouver cela, puisque le dernier rapport de la commission administrative accuse un déficit de \$5665.67, déficit comblé à même le fonds de réserve qui s'éteint graduellement.

De tout cela, il ressort assez clairement, étant donné ce déficit, que chacun des 430 pensionnaires a reçu, pour l'année 1894-95, \$13.12 de plus que les ressources du fonds de pension permettaient virtuellement de donner.

C'est bien le temps, n'est-ce pas, de nous demander où un tel état de choses peut bien nous conduire, étant donné que d'un côté les ressources seront toujours à peu près les mêmes, pendant que de l'autre les pensionnaires, source unique des dépenses, pour bien dire, ne feront qu'augmenter à tel point qu'ils atteindront, sans exagération aucune, le nombre de 600 avant trois ans.

Disons, en passant, que pour l'année 1895-96, soixante-quatorze nouvelles demandes de pension ont été mises devant la commission administrative qui dit-on, en a accepté soixante-dix : ce qui porterait le nombre de pensionnaires, pour l'année courante, à 500. Je n'exagère donc pas en le portant à 600, d'ici à trois ans.

Quelle sera alors la situation ?

Evidemment, il ne restera plus rien du fonds de réserve, sinon le souvenir.

Mais par contre, on aura été forcé d'élever la retenue à 3, puis à 4%. Et comme cela ne sera pas encore suffisant, les pensions seront alors diminuées dans une proportion de 1 à 50% de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Les amendements adoptés au High School et tels que rapportés, il y a quelques instants par M. Demers, ne me paraissent pas suffi-

sants. Car il faudra toujours en arriver un jour ou l'autre, et très certainement plus vite qu'on ne le pense, à diminuer les avantages que la loi offre aux pensionnaires.

Le gouvernement pourrait bien se charger, ose-t-on répéter, de combler annuellement les déficits, mais chose certaine cependant, c'est qu'il ne le fera pas et pour cause.

Il faut chercher ailleurs les moyens d'améliorer la loi du fonds de pension, etc.

J'ose cependant suggérer à l'assemblée trois moyens que je crois les plus propres à assurer l'existence du fonds de pension.

Ces moyens sont :

1° Une pension ne sera accordée en cas de maladie, qu'à celui ou celle qui aura enseigné pendant vingt ans.

2° Reculer à 60 ans l'âge auquel tout fonctionnaire pourra se mettre à sa retraite.

3° Baisser le maximum des pensions de \$1000, ce qu'il est actuellement, à \$600.00.

De cette façon, le fonds de pension sera ce qu'il doit être, c'est-à-dire un véritable fonds de secours, d'assistance pour ceux qui auront passé toute leur vie, ou du moins une partie notable, dans l'enseignement.

Avec de tels amendements à la loi, le fonds de pension pourra subsister, j'en suis convaincu, sans que le fonctionnaire soit jamais dans la nécessité de payer une retenue de plus de 2%.

La loi du fonds de pension, au lieu d'être un sujet de crainte et d'éloignement pour le jeune instituteur, sera au contraire une cause propre à l'attirer vers l'enseignement, à l'encourager dans ses délicates fonctions d'instruire la jeunesse, à lui faire aimer sa profession et à le récompenser de toute une vie noblement remplie au service de la jeunesse et de la société.

L'assemblée a fréquemment applaudi l'orateur qui a donné la note juste de la situation.

M. Brisebois lui succède.

Ce dernier approuve les amendements que M. Lippens vient de suggérer à l'assemblée, et pense qu'il serait peut-être possible de remettre au fonctionnaire qui quitte l'enseignement avant d'y avoir passé vingt ans ou après ce temps, quand ce n'est pas pour cause de maladie, tout ce que ce fonctionnaire aurait pu verser au fonds de pension.

M. Demers fait remarquer certaines anomalies au sujet des pensions qui sont accordées d'après l'ancien fonds de pension.

Il ajoute que la nouvelle loi accorde beaucoup trop d'avantages pour les ressources du fonds de pension. Néanmoins il veut le maintien de la loi, mais il veut aussi qu'elle soit juste et équitable pour tous.

MM. Primeau et Morin continuent la discussion.

Il est finalement adopté, sur la proposition de M. N. Brisebois, secondé par M. J. V. Desaulniers, que le comité permanent veuille bien considérer instamment les amendements qui viennent d'être suggérés.

L'assemblée espère aussi que le comité permanent voudra bien, à sa première réunion, adopter une résolution à l'effet d'admettre M. B. Lippens membre du comité.

Il est ensuite question de déléguer quelqu'un à Québec au sujet des amendements dont il est parlé plus haut. Mais l'assemblée veut bien laisser ce soin au comité permanent.

Le secrétaire donne alors lecture du rapport suivant du comité des conférences :

Montréal, 9 nov 1895.

Le comité des conférences s'est réuni à l'Académie du Plateau, dans la soirée du 9 nov. 1895.

Étaient présents : MM. J. O. Cassegrain, président. F. X. P. Demers, A. D. Lacroix, L. A. Primeau et N. Brisebois.

M. le président explique aussitôt le but de cette réunion.

Après quelques moments de délibération le comité accepte le plan suggéré par M. Demers, savoir :

Qu'afin de rendre nos conférences plus intéressantes, les professeurs de chacune de nos écoles forment autant de cercles ou comités dans lesquels seront discutées toutes questions se rapportant à l'enseignement ou à l'instituteur.

M. Demers croit que c'est par là qu'il faut commencer et le comité partage son avis.

Et la séance est levée.

N. BRISEBOIS,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté.

M. Demers se lève et dit que puisque l'assemblée a jugé bon d'adopter le rapport qui vient d'être lu, il fera tout son possible pour agir dans le sens qui vient d'être indiqué.

M. Morin, conférencier anglais, est alors présenté à l'assemblée.

Ce monsieur a donné une savante conférence, qui est une revue générale des grands principes de la pédagogie. Aussi M. le président a-t-il beaucoup félicité le conférencier de son important travail au cours duquel il a démontré que le meilleur système d'éducation est celui qui repose entièrement sur des principes religieux.

M. le président invite alors M. le surintendant à vouloir adresser quelques mots à l'assemblée.

M. le surintendant se lève aussitôt aux applaudissements de toute l'assistance.

Je ne croyais pas, dit-il avoir l'agréable occasion de vous parler une deuxième fois. Laissez-moi tout d'abord vous dire que j'ai été heureux d'assister à votre conférence qui m'a beaucoup intéressé. Des conventions comme celle-ci ne peuvent que vous être utiles et propres en même temps à opérer beaucoup de bien dans ce champ si important de l'enseignement, où vous faites noblement votre devoir. Je ne vois pas pourquoi non plus, ainsi que cela se pratique dans les conventions d'instituteurs protestants, je ne vois pas pourquoi, dis-je, les institutrices n'assisteraient pas à vos conférences. Elles y trouveraient de grands avantages pour elles, j'en suis convaincu.

M. le surintendant trouve bon notre système d'enseignement. Mais, il est, comme bien d'autres choses, du reste, susceptible d'être modifié, perfectionné. C'est pourquoi certains projets de réforme ont déjà reçu l'approbation du conseil de l'Instruction publique pendant que d'autres sont encore à l'étude. Je cite par exemple les conférences pédagogiques données par les inspecteurs d'écoles aux maîtres et maîtresses de chaque municipalité scolaire ; un bureau central d'examineurs pour tous ceux qui aspirent à l'enseignement ; un minimum de salaire, fondation d'écoles normales pour filles, etc.

Les écoles primaires sont la base de tout notre édifice scolaire. Aussi convient-il de les rendre tout ce qu'elles doivent être.

En terminant M. le surintendant remercie l'association de l'honneur qu'elle a bien voulu lui faire de l'inviter à cette conférence et espère que ce ne sera pas la dernière fois qu'il aura le plaisir d'assister à nos réunions.

M. Archambault, en vertu d'une résolution, appuyée par tout l'auditoire, remercie l'Hon. surintendant ainsi que l'Hon. G. Ouimet d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette cent deuxième conférence de l'association.

Et la séance est ajournée.

N. BRISEBOIS,
Secrétaire.

No 671, rue St-André.

PARTIE PRATIQUE

Langue française

Grammaire et orthographe

I

DICTÉE

LA PLUIE

Le ciel se couvre de nuages. La forêt se remplit d'ombre. Le vent souffle avec violence et courbe la cime des arbres. De larges gouttes de pluie tombent à travers le feuillage. Les insectes s'inquiètent, s'agitent, cherchent des abris. Les carabes interrompent leur chasse; les abeilles rentrent à la ruche, légères de butin, les ailes humides; les fourmis se retirent dans leurs magasins et ferment les portes.

EXPLICATIONS

Pluie: citer quelques-uns des nombreux noms terminés ainsi: suie, copie, pie, charpie, etc.; ils sont presque tous du féminin.—*D'ombre*: devient sombre, s'obscurcit;—*des ombres*? ne pas confondre *ombreux* et *ombrageux*.—*Avec violence*: quel est l'adverbe en ment qui pourrait remplacer ces mots?—*Cime*: le haut, l'extrémité de la tige;—le *cimier* d'un casque?—*Feuillage*: la finale

age donne l'idée d'un ensemble, ici l'ensemble des feuilles;—*plumage, brunclage, cordage*?—*Carabes*: les insectes carnassiers qu'on nomme vulgairement *jardinières, cheveux du bon Dieu*.—*Légères de butin*: elles ont peu butiné, leur récolte n'est pas abondante.

II

DICTÉE

LA BATAILLE

Le spectacle était terrible et bien propre à faire dresser les cheveux sur la tête: de toutes parts, hommes et chevaux se précipitaient les uns sur les autres, les drapeaux s'élevaient et s'abaissaient pour ranimer les courages, les armes s'entrechoquaient, les coups retentissaient dans la mêlée. Des voitures, des canons dont les essieux manquaient restaient en arrière, pendant que chefs et généraux cherchaient à entraîner leurs hommes. Des blessés gissaient en tas, des cris plaintifs se faisaient entendre au-dessus du fracas de la bataille. On avait là sous les yeux toutes les horreurs qu'une guerre sauvage est capable de déchaîner. Comment des hommes, des frères peuvent-ils se laisser entraîner à commettre de tels forfaits?

EXERCICES ET ANALYSES.—*Dresser les cheveux sur la tête*: cette locution s'emploie pour exprimer une grande crainte, une profonde horreur; par suite de l'émotion ressentie, les cheveux se héviennent; au figuré, être effrayé.—*S'entrechoquaient*: quel est le nom servant de racine primitive à ce mot? (choc).—*Blessés*: participe passé employé comme substantif.—*Yeux*: quelles sont les règles de syntaxe de ce nom?—*Déchaîner*: indiquer le verbe ayant le sens contraire? (enchaîner).

Faire une liste des noms contenus dans cette dictée qui s'écrivent de la même façon au pluriel qu'au singulier. Mettre au singulier tous les noms employés au pluriel.—Faire l'analyse grammaticale de la dernière phrase.

III

DICTÉE

BELLE-ISLE

Belle-Isle est la sentinelle canadienne qui barre le chemin à l'Atlantique ; sa longueur est de neuf *milles* et *demie* ; elle court dans l'E.-N.-E. (est-nord-est) et sa largeur est de trois milles. Elle est montagneuse, complètement dénudée, couverte çà et là de mousses, de lichens (prononcez *liken*), rarement d'un gazon maigrelet, et ne produit que le caneberge (*atoca*), la ronce et une baie que l'on nomme *pomme de terre*. La plus grande *hauteur* de l'île est de sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et le commandant Orlebar, de la marine anglaise, en l'explorant, a trouvé qu'elle est composée de granit alternant avec de l'ardoise et de l'argile. Une multitude d'étangs et de petits lacs se sont *creusés* un lit sur ces cimes ; le gardien m'a assuré qu'il y avait plus de cinquante lacs à part des puits. Plusieurs ont vingt *brasses* de profondeur et on y pêche de *petites truites*. Sur les bords du premier que nous rencontrons, nous voyons deux enclos palissadés avec des débris de naufrages. De chétifs légumes s'y cachent pour croître, ce que, du reste, ils se chargent de faire le plus paresseusement du monde ; rarement ils viennent à *maturité*. Dans les tourbières, on trouve des *andouillers* d'élan. Le gardien assure qu'ils sont à *fleur de terre* et que depuis qu'il habite l'île, il en a détéré plus de deux cents. En 1875, un caillou passa l'été ici ; il était venu sur la glace. Les renards et les fauves traversent ainsi *quelquefois*. Ils sont attirés par l'odeur du sang et des dépouilles de loups-marins. On fait au phare consommation de la chair de ces *amphibies*. Il faut la faire dégorger dans de l'eau tiède, puis la laisser tremper pendant deux ou trois jours afin de lui faire perdre son goût huileux.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE,

(Loïn du pays.)

EXPLICATIONS DE MOTS ET EXERCICES.—
Belle-Isle : dans ce nom propre, *isle* a conser-

vé l'ancienne orthographe, l'accent circonflexe de *île* indique que s a été supprimé.—*milles* ; rappelez les remarques au sujet de ce mot : *mille* adjectif, et *mille* nom de mesure—*demie* : adjectif placé après ne s'accorde qu'en genre. — *Çà et là* : que signifie le mot *ça* ? *ici*. Ne pas confondre avec *ça* qu'on emploie à tort pour *cela*.—*hauteur* : donnez l'*homonyme* de ce mot ? *auteur* : celui qui a fait une chose ; donnez un *synonyme* ?—*altitude* : le degré d'élévation.—*se sont creusés* : justifiez l'orthographe de *creusés* ? son complément direct est après (un lit).—*brasses* : terme de marine ; mesure d'environ cinq pieds.—*de petites truites* : qu'est-ce que *de* ? un article partitif ou plutôt indéfini, indiquant ici l'idée de pluralité. Otez *petites*, vous serez obligé de mettre *des*.—*maturité* : état des fruits mûrs.—*andouillers* : espèces de petites cornes qui viennent au bois du cerf ou de l'élan.—*à fleur de terre* : presque au niveau de.—*quelquefois* : pourquoi en un tel mot ? On ne veut pas dire ici *plusieurs fois* mais *de temps en temps, parfois*.—*amphibies* : vient de deux mots grecs et signifie *qui a deux vies* : ou mieux qui vit dans deux éléments. Citez des amphibies ? la *grenouille*, le *crocodile*, l'*hyppopotame*, le *castor*, etc.

On peut exercer les élèves à trouver les *homonymes* et les *synonymes* de mots choisis dans la dictée comme nous avons fait plus haut pour *hauteur*, *auteur*, *altitude*. Les *homonymes* ont la *même prononciation* et un *sens différent*. Les *synonymes* sont tout *différents de prononciation*, mais ont à peu près le *même sens*.

EXEMPLES :—*Mer* : *homonymes* : *mère*, *maire* ; *synonyme* : *océan*. on y *pêche* : *homonymes* : *pêche fruit* ; *pêche*, verbe *pêcher* ; *synonyme* : on y *prend*. *faire* : *homonyme* : *fer métal* ; *synonyme* : *accomplir*, etc. *chair* : *homonyme* : *chaire* à prêcher, *cher ère* ; *synonyme* : *viande*. *pendant* : *homonyme* : *pendant*, participe présent ; *synonyme*, *durant*.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

- 18° Vingt-quatre points et quatre points, combien de points ? 28.
 19° Combien de fois quatre points en 28 ? 7.
 20° Sept fois 4, combien ? 28.
 21° Vingt-huit p. et 4 p., combien ? 32.
 22° Combien de fois 4 p. en 32 p. ? 8.
 23° Huit fois 4 ? 32.
 24° Trente-deux p. et 4 p., combien ? 36.
 25° Combien de fois 4 p. en 36 p. ? 9.
 26° Neuf fois 4 ? 36.
 27° Trente-six p. et 4 p. ? 40.
 28° Combien de fois 4 p. en 40 p. ? 10.
 29° Dix fois 4 ? 40.
 30° Quarante p. et 4 p. ? 44.
 31° Combien de fois 4 p. en 44 ? 11.
 32° Onze fois 4 ? 44.
 33° Quarante-quatre p. et 4 p. ? 48.
 34° Combien de fois 4 p. en 48 p. ? 12.
 35° Douze fois 4 ? 48.
 36° Additionnez 2 à 2 assez de fois pour que la somme soit 48. Ex. : 2, 4, 6, etc.
 37° Comptez à rebours en commençant à 48 diminuant de 2 à chaque fois. Ex. : 48,
 38° Additionnez 2 à 1 assez de fois pour que la somme soit 49. Ex. : 1, 3, 5, 7, 9,
 11, 13, 15, 17, etc.
 39° Comptez à rebours en commençant à 49, diminuant de 2 à chaque fois. Ex. :
 49, 47, 45, 43, etc.
 40° Additionnez 3 à 3 assez de fois pour que la somme soit 48. Ex. : 3, 6, 9, etc.
 41° Comptez à rebours en commençant à 48, diminuant de 3 à chaque fois.
 Ex. : 48, 45, 42, etc.
 42° Additionnez 3 à 2 assez de fois pour que la somme soit 50. Ex. : 2, 5, 8, etc.
 43° Comptez à rebours en commençant à 50, diminuant de 3 à chaque fois.
 Ex. : 50, 47, 44, 41, 38, etc.
 44° Additionnez 4 à 4 assez de fois pour que la somme soit 48. Ex. : 4, 8, 12, 16,
 20, 24, 28, etc.
 45° Comptez à rebours en commençant à 48, diminuant de 4 à chaque fois.
 Ex. : 48, 44, 40, 36, etc.
 46° Additionnez 4 à 1 assez de fois pour que la somme soit 49.
 47° Comptez à rebours de 49, ôtant 4 à chaque fois.
 48° Additionnez 4 à 2 assez de fois pour que la somme soit 50.
 49° Comptez à rebours de 50, ôtant 4 à chaque fois.
 50° Additionnez 4 à 3 assez de fois pour que la somme soit 51.
 51° Comptez à rebours de 51, ôtant 4 à chaque fois.

FRACTIONS

Questions et problèmes divers

- 11° Dix-sept sont combien de fois 2, 3, 5, 6, 4, 8, etc. R. $8\frac{1}{2}$, $5\frac{2}{3}$, $3\frac{2}{5}$, $2\frac{1}{4}$, etc.
 12° Dix-huit sont combien de fois 2, 6, 4, 9, 3, 5, 7, etc. R. 9, 3, $4\frac{1}{2}$ ou $4\frac{1}{2}$, 2, etc.
 13° Dix-neuf sont combien de fois 2, 4, 5, 3, 7, 9, 6, 8, etc. R. $9\frac{1}{2}$, $4\frac{3}{4}$, etc.
 14° Vingt sont combien de fois 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, etc. R. 10, $6\frac{2}{3}$, 5,
 4, $3\frac{1}{3}$, etc.

PERCENTAGE

1° Une certaine somme placée à intérêt à un certain taux pendant 3 ans produit un montant de \$1500,—l'intérêt est égal à $\frac{1}{3}$ du capital. Quelle est la somme et quel est le taux ?

Solution :

\$1 est devenue au bout de 3 ans \$1.25
 Donc $1500 \div 1.25 = \$1200$, le capital
 $1500 - 1200 = \$300$
 L'intérêt de \$1200 à 1% pendant 3 ans = \$36
 $300 \div 36 = 8\frac{1}{3}\%$.—Rép.

2° Quel est l'escompte en dedans de \$472, payables en 3 ans à 6% ?

$472 \div 1.18 = 400$, valeur actuelle
 $472 - 400 = \$72$, escompte en dedans de \$472.

ALGÈBRE
 INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Solution des problèmes contenus dans le dernier numéro

Solutions :

1° Soit $x =$ l'âge de Jean ;
 Alors $3x =$ " Thomas.
 $x + 3x = b$
 $4x = b$
 $x = \frac{1}{4}b$.—Rép.
 $3x = \frac{3}{4}b$.—Rép.

2° Soit x la plus petite quantité ;
 Alors $2x$ " grande "
 $x + 2x = a$
 $3x = a$
 $x = \frac{a}{3}$.—Rép.
 $2x = \frac{2}{3}a$.—Rép.

3° Soit $4x$ la plus grande quantité ;
 Alors x " petite "
 $4x - x = c$
 $3x = c$
 $x = \frac{c}{3}$.—Rép.
 $4x = \frac{4}{3}c$.—Rép.

4° Soit x la quantité ;
 Alors $x + \frac{2}{5}x = d$
 et $5x + 2x = 5d$
 $7x = 5d$
 $x = \frac{5}{7}d$.—Rép.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

DICTÉE ÉLÉMENTAIRE

The third season in Autumn. It is often called the Fall, because in this season the leaves fall to the ground. Autumn begins on the twenty-first of September. At the beginning of this season the weather during day time is generally warm but as the season advances it becomes cooler and cooler. During the whole of autumn the nights and mornings are generally cool.

Among the many fruits that ripen during autumn are apples, plums and grapes.

The farmer loses no time in gathering in such crops as have not as yet been harvested, and in getting ready to resist the cold of winter.

Winter is the fourth and last season. It is remarkable as being the season of cold, intense cold, frost, snow, ice, and wild winds; it is also the season for skates, snow-shoes, and sleighs. It begins on the twenty-first of December.

For those who are young, strong, healthy and well-to-do winter is a season of much enjoyment; but for those who are old, weak, sickly, and poor it is often a season of much misery.

During winter the ground is covered with snow; the streams and rivers are covered with ice.

Dictez les questions suivantes; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses:

1. What is the third season? **R.** *The third season is Autumn.*
2. What is it sometimes called? **R.** *It is sometimes called the Fall.*
3. Why is it sometimes called the fall? **R.** *Because in this season the leaves fall to the ground.*
4. When does autumn begin? **R.** *It begins on the twenty-first of September.*
5. During this season what is the state of the weather? **R.** *At the beginning of this season the weather during day time is generally warm but as the season advances it becomes cooler and cooler.*
6. What have you to say of the nights and mornings during the whole of autumn? **R.** *During the whole of autumn the nights and mornings are generally cool.*
7. Name some of the many fruits that ripen during this season? **R.** *Among the many fruits that ripen during this season are apples, plums and grapes.*
8. What does the farmer do during this season? **R.** *He loses no time in gathering in such crops as have not as yet been harvested and in getting ready to resist the cold of winter.*
9. What is the last season? **R.** *The fourth and last season in winter.*
10. For what is it remarkable? **R.** *It is remarkable as being the season of cold, intense cold, frost, snow, ice and wild winds.*
11. Is it the season for anything else? **R.** *It is also the season for skates, snow-shoes, and sleighs.*
12. For whom is it a season of much enjoyment? **R.** *For those who are young, strong, healthy and well-to-do it is a season of much enjoyment.*
13. For whom is it often a season of much misery? **R.** *For those who are old, weak, sickly, and poor it is often a season of much misery.*
14. During winter with what is the ground covered? **R.** *During winter the ground is covered with snow.*
15. What are the streams and rivers covered with? **R.** *The streams and rivers are covered with ice.*

DICTÉE MODÈLE

Tirée du Royal Reader

THE WONDERFUL PUDDING

"The leather of the harness for the horses had to be tanned, and prepared for the harness-maker. Then, we have the builders of the mill, and the men who quarried the mill-stones, and made the machine-work of the mill.

"Then think of the plums, the lemon-peel, the spices, the sugar;—all these come from distant countries; and to get them hither, ships, ship-builders, sail-makers, sailors, growers, merchants, and grocers have been employed.

"Then we need eggs, milk, and snet."

"Oh, stop, stop uncle!" cried I "I am sure you have counted a thousand!"

"I have not reckoned all my child. We must cook the pudding, and then we must reckon colliers who bring us coal, miners who dig for tin and iron for the sauce-pan. Then there is the linen of the cloth it was wrapped in. To make this we must reckon those who grow flax, and gather it, and card it, and spin it, and weave it, and all the workmen who make the looms and machines."

Robert and I both said we were quite satisfied that there were more than a thousand men employed.

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

QUESTIONS SUR LES RÉSULTATS DES COMPTES ÉNUMÉRÉS DANS LA BALANCE DE VÉRIFICATION DE LA 7e SÉRIE D'OPÉRATIONS.—(Numéro du 15 mai)

(Les élèves répondront à ces questions par écrit)

La valeur des Marchandises en notre possession est \$177.		
1. Quel est le total des recettes d'argent ?.....		\$ 4843 00
2. Quel est le total des déboursés ?.....	1289 00	2789 00
3. Quel est la balance en Caisse ?.....	2063 00	2063 00
4. Combien les Marchandises ont-elles coûté ?.....	2985 00	2985 00
5. Combien les Marchandises vendues ont-elles produit ?.....	2358 50	2358 50
6. En tenant compte des Marchandises en notre possession, \$177, combien les Marchandises ont elles produit en tout ?.....	2535 50	2535 50
7. Les Marchandises ont-elles coûté plus qu'elles ont produit ou moins ? Les Marchandises ont produit \$449.50 de moins qu'elles n'ont coûté.		
8. L'excédant \$449.50 de ce que les Marchandises ont coûté sur ce qu'elles ont produit est quoi ? L'excédant est une perte.....	449 50	449 50
9. Le total du débit de Frais Généraux est quoi ? Une perte.....	80 00	80 00
10. Y a-t-il un compte qui présente un gain ? Non, il n'y a aucun compte qui présente un gain.		
11. Nommez les comptes qui présentent des pertes et dites le total des pertes, c'est-à-dire la perte nette. Marchandises \$449.50. Frais Généraux \$80. Total.....	529 50	529 50
12. Quel capital le propriétaire avait-il en commençant ?.....	2769 50	2769 50
13. Quel est le capital actuel ? \$2769.50 moins \$529.50.....	2240 00	2240 00
14. De quoi se compose le capital présent ? D'argent, \$2063, et de Marchandises, \$177, total.....	2240 00	2240 00

8e SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES

Québec, 14 mai 18... —Commencé avec capital en espèces, \$1200.00.—15. Acheté au comptant, 50 minots avoine à 40 cts, \$20.—16. Vendu à Art. Vincent, au comptant, 50 minots avoine, à 45 cts, \$22.50.—17. Acheté de M. Thomas, au comptant, 1600 minots blé à 50 cts, \$800.—18. Vendu au comptant 100 minots blé à 45 cts, \$45.—19. Acheté de Jos Adam, au comptant, 30 barils fleur à \$5, \$400.—21. Vendu au comptant, 50 barils fleur à \$5.25, \$262.50.—22. Vendu au comptant, 30 barils fleur à \$5.25, \$157.50.—23. Vendu à Art. Maurice, au comptant, 1000 minots blé à 40 cts, \$400.—24. Vendu au comptant, 300 minots blé à 40 cts, \$120.—25. Vendu au comptant, 100 minots blé à 40 cts, \$40.—26. Payé frais de transport, de poste, etc., \$15.

Marchandises non vendues :—100 minots blé à 35 cts, \$35.

L'élève rédigera le brouillard avec les données ci-dessus ; de plus il répondra oralement à une série de questions analogues à celles qui se trouvent au haut de la page 150, numéro du 2 janvier.

Pour la classe suivante, il préparera les quatre comptes : Propriétaire, Caisse, Md^{re} Frais Généraux.

Pour la classe suivante il établira une BALANCE DE VÉRIFICATION. Le résultat est une per... Le capital présent est de \$1047.50.

J. AHERN.

POESIE

LA CROIX DU CHEMIN

Lorsqu'un char nous emporte au matin d'un beau
 [jour,
 Et sous nos yeux ravis fait passer tour à tour
 Les épis ondoyants, les touffes d'églantines,
 Les faucheurs dans les prés, les bois et les collines,
 Ah ! qu'il est doux de voir apparaître soudain
 Le signe de la croix sur le bord du chemin !
 La croix, ouvrant ses bras à la misère humaine !
 La croix, planant sur nous triomphante et sereine !
 La croix, gage divin qui charme la douleur,
 Et qui, jusques aux Cieux, fait monter le bonheur.

Terre, chante avec nous l'hymne de délivrance ;
 Reparais dans l'éclat de ta jeune innocence.
 Verse à flots tes parfums et tes rayons de feu.
 Va, tu peux resplendir en face de ton Dieu !
 Auguste vérité plus belle qu'un beau rêve !
 Signe mystérieux qui, si haut, nous élève,
 Et qui, pour un instant, joint tout à coup, Seigneur,
 A l'ivresse des yeux cette extase du cœur !
 Avant que l'homme ait pu laver son front coupable,
 Avant qu'ait résonné cette voix ineffable
 Qui révéla le Ciel à son cœur abattu,
 De cet encens sacré, terre, que faisais-tu ?
 Mais le grand sacrifice a levé l'anathème :
 Dieu s'est penché vers nous ; il pardonne, il nous
 [aime.

Ainsi l'âme tressaille en face de la croix.
 Ainsi chantent pour nous les plaines et les bois.
 Ainsi tout ce qu'on voit, l'on pense, l'on écoute,
 Tout le trésor de paix recueilli sur la route,
 Dès que nous apparaît la douce vision,
 A ses pieds se transforme en adoration.

MARIE JENNA.

Bulletin des sommaires

LE NATURALISTE CANADIEN, livraison d'avril 1896. Sommaire : L'abbé Provancher, (Suite).—Une excursion dans les Hautes-Alpes, E. Gasnault.—Lépidoptères de Sherbrooke, l'abbé P.-A. Bégin.—Curiosités végétales, H. Tielemans.—Un bel herbier.—Publications reçues.—Aux entomologistes.—SUPPL.—Traité de Zoologie (Suite.)

LA REVUE CANADIENNE, livraison de mai 1897. Sommaire : La Vierge aux Anges, gravure, d'après A.-W. Bouguereau.—Etude sur ce peintre et son œuvre, par Alphonse Leclaire.—Béatrice, gravure, d'après H. Lauenstein.—L'Herbe de la Vierge, légende illustrée par J.-B. Lagacé, d'après M. Fulbert Dumonteil.—Sainte Marie-Madeleine, gravure, d'après Ary Scheffer.—Le Canada en France, vues du château de Collier, par Ernest Gagnon.—L'Enfant blond, poésie, par R. Del Mas.—Au pays des rêves, gravure, d'après Joseph Coomans.—Le ministère ecclésiastique dans les premiers siècles, par Dom Benoit.—La Foi, gravure, d'après F. Dvörak.—Légendes du Nord-Ouest, par L.-A. Prud'homme.—La sainte Vierge dans les arts, par Alphonse Leclaire.—La Vierge et l'Enfant Jésus, gravure, par C.-C. Pfannschmidt.—L'orpheline, poésie, par Antonin France.—La cosmologie, l'habitation des astres et le dogme chrétien, par C. de Kirwan.—Il ne faut jamais mentir, gravure, d'après Thomas Faed.—Les sciences, les arts et les hommes, par A. Leglaueur.—Un quatuor de printemps, gravure, d'après R. Henneberg.—Chronique du mois ***.—A travers les livres A. L.

Maximes et pensées

C'est le mérite de ceux qui louent qui fait le prix des louanges. Il y a des reproches qui louent et des louanges qui médisent.

Ce n'est presque jamais que par les petits maux négligés que les grands arrivent.

STAHL.

On ne songe jamais à tout : c'est la maxime ou plutôt l'excuse des gens qui ne pensent jamais à rien.

C'est le labeur qui fait connaître la véritable valeur de l'homme, comme le feu développe les parfums de l'encens.

(Proverbe oriental).

La science consiste, non pas à savoir beaucoup, mais à bien savoir ce qu'on sait et ce qu'on doit savoir. On peut la définir : " Une suite de connaissances rassemblées avec " ordre pour conduire les hommes à leurs " devoirs, à leur bonheur, à leur fin." Quand on sait ce qu'on doit savoir dans son état, on est plus solidement savant que les docteurs qui ignorent quelque chose de ce qu'ils ne devraient pas ignorer.

LE P. BUFFIER.

Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable.

MADAME DE MAINTENON.

Honte à celui dont l'âme ne peut pas s'élever plus haut que le vol d'oiseau.

Pour rire

Un sot demandait à une dame à quoi elle songeait quand elle ne pensait à rien.

—Monsieur, répondit-elle, je pense à votre mérite!

Jeanne à son père, qui lui donne au dessert le plus petit morceau de la tarte qu'on vient d'apporter :

—Peux-tu me dire, papa, pourquoi mon morceau de tarte ressemble à l'Europe?

Le papa, après réflexion.—Ma foi! non!

Jeanne.—Eh bien, parce que l'Europe est la plus petite des cinq parties du monde!

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 février dernier (1896), de nommer M. Elzéar Lanouette, commissaire d'écoles pour la municipalité du "village" de Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, en remplacement de M. Honoré Godin, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 22 février dernier (1896), de nom-

mer M. Joseph-O. Kelley, commissaire d'écoles pour la municipalité de Huntingdon, dans le comté de Huntingdon, en remplacement de M. John - A. Cameron, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier (1896), de détacher de la municipalité scolaire de la ville de Longueuil, comté de Chambly, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, dans le dit comté, savoir : Nos 154, 155, 156, 157, 158, 159 et 160, et de les ériger en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal-Sud", comté de Chambly.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1896)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 mars dernier (1896), de nommer M. Guillaume Poulin, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Romuald-de-Farnham, comté de Missisquoi, en remplacement de M. L.-E.-S. Choquette, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 11 mars dernier (1896), de nommer M. Joseph Paré, commissaire d'écoles pour la municipalité des "Crans", dans la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré, comté de Montmorency, en remplacement de M. François Paré, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 27 mars dernier (1896), de nommer le révérend Père Nazaire-Servule Dozois, O. M. I., commissaire d'écoles de la municipalité de la ville de Huil, comté d'Ottawa, en remplacement du révérend Père Ludger Lauzon, O. M. I., qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 mars dernier (1896), de nommer MM. Joseph Crevier, fils de Joseph, Orphir Rouleau, Félix Paquin, Eustache Brunet et Jean-Baptiste Poudrette dit Lavigne, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité du village de Senneville, comté de Jacques-Cartier.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 mars dernier (1896), de substituer le nom de "Sainte-Agathe-des-Monts" à celui de "Beresford," dans le comté de Terrebonne, comme municipalité scolaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le quatre mai dernier (1896), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Compton, Westbury : M. Philéas Turcotte, en remplacement de M. Narcisse Reid, absent.

Comté de Laval, village Sainte-Rose : M. Damien Cyr, en remplacement de M. Arsène Cloutier, décédé.

Comté d'Ottawa, Saint-Etienne-de-Chelsea : M. Michael Duffy, en remplacement de M. Martin Welch, junior, décédé.

Comté de Stanstead, Barford : M. Olivier Gham-pagne, en remplacement de M. Césaire Charland, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 mars dernier (1896), de détacher de la municipalité scolaire du "village de Rigaud," comté de Vaudreuil, les lots suivants du cadastre et des plans et livre de renvoi de la paroisse de Sainte-Madeleine de-Rigaud, savoir : depuis et y compris le No 7 jusqu'au No 20 inclusivement, et depuis et y compris le No 37 jusqu'au No 63 inclusivement, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de la "paroisse de Rigaud," même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1896).

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.

"Manuel de droit civique"

Ceux qui désirent se procurer cet ouvrage doivent s'adresser à J. A. Langlais, libraire, rue Saint-Joseph, Québec.—\$6.00 la douzaine, 50cts l'unité, 65cts franc de port.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. AHERN, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

LIVRES CLASSIQUES,

FOURNITURES D'ÉCOLES,

Objets de Piété, Etc., Etc.

Nous espérons que, pendant la prochaine année scolaire vous voudrez bien continuer d'encourager notre établissement. Notre fonds, nous osons le dire, est des plus complets : il comprend en particulier :—

Ouvrages sur l'éducation et l'instruction ;

Livres de classe ;

Livres de prières ; le tout dans les deux langues ;

Fournitures d'écoles ;

Objets de piété en usage dans les séminaires, les collèges, les couvents, les écoles de la Puissance.

Nous vous prions de nous transmettre vos commandes de bonne heure, afin que nous puissions les remplir avant la réouverture des classes, de manière à ne vous causer aucun retard.

Nous nous chargerons aussi de vous procurer tout ouvrage qui ne se trouverait pas dans notre catalogue, à condition que vous nous en informiez à temps.

Soyez assurés que nous donnerons à vos commandes la plus stricte attention.

Encore une fois, nous espérons que vous continuerez à nous favoriser de votre patronage.

Nous avons l'honneur

de nous souscrire.

Vos très dévoués serviteurs,

D. & J. SADLIER & Cie,

Éditeurs catholiques classiques et papetiers,

MONTREAL, RUE NOTRE-DAME, 1669.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRES FACILES

☛ Demandez les prix de nos livres de récompense.

LIVRES CLASSIQUES

DE,

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

*Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire
d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de
choses illustré, Méthode de lecture rationnelle
en dix tableaux.*

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.